



**La sécurité et la qualité du transport passent par les femmes et les hommes qui l'accomplissent. Cette affirmation est encore plus vraie en matière de transport de personnes en situation de handicap. Il s'agit de permettre à des enfants, des adolescents et des adultes de se déplacer dans des conditions de sécurité et de confort optimales, en dépit des difficultés qu'ils rencontrent. Cette mission est indispensable pour favoriser l'intégration des résidents à la vie de la cité. Elle nécessite des personnels parfaitement formés à ce type de transport.**



**8, rue Edouard Lockroy  
75011 PARIS  
Téléphone : 01 43 57 42 86  
Télécopie : 01 43 57 03 94  
www.beteCS.com**

# FORMATION

## Transport en établissement spécialisé

### PUBLIC



Personnels assurant les fonctions de conducteur ou d'accompagnateur dans l'établissement.  
Nombre de stagiaires : 15 au maximum. Durée : 1 journée.

### OBJECTIFS



Sensibiliser les stagiaires à leurs responsabilités (devoirs du conducteur ou de l'accompagnateur, législation, la réglementation spécifique au transport de personnes,...).  
Transmettre les consignes nécessaires à la sécurité des passagers (le véhicule et les éléments de sécurité, étude de l'accidentologie, la prévention des accidents,...).

### DEROULEMENT



Au cours d'un large tour de table, les stagiaires expriment leurs préoccupations, les difficultés qu'ils rencontrent, les problèmes liés au type de handicap des personnes transportées. En fonction des préoccupations exprimées, le formateur répond précisément aux questions et définit une progression adaptée aux attentes des stagiaires.  
Grâce aux techniques traditionnelles d'animation (vidéo, diaporama, débat,...), il investit les modules définis par le comité pédagogique du BeteCS.  
Un bilan de stage est effectué en fin de journée. Un dossier et une attestation de stage sont remis aux stagiaires.

### CONTENU



Les principaux modules traités :

- législation et organisation des transports (le droit au transport pour tous),
- droits et devoirs des conducteurs,
- réglementation des transports : véhicules de moins ou de plus de 9 places, transport public et transport privé,...
- le véhicule et les éléments de sécurité,
- l'accidentologie : causes, prévention, réaction en cas d'accident.

### MATERIEL

Vidéoprojecteur - Paperboard.